



Présents : isabelle SOIRAT, Benoit GENAY, Fabien GILLES, Nicolas CONTENT, Ghislaine ROGER, Fabienne FOURICQUET, Karine LORANT, Anne STORELLI, Christian TRESTARD, Benoit CHARTE.

Absente excusée : Régine LAUNAY

Madame la Maire informe les membres présents de la réception en mairie de 4 courriers de démissions de conseillers municipaux : Monsieur Frank MICELI et Monsieur Alain MAFFRE datés du 17 mai 2021 et reçus par la poste, celui de Madame Hélène DEVOYE daté du 17 mai 2021 et remis en main propre le 24 mai 2021 et celui de Monsieur Pascal LEBON daté du 27 mai 2021 et reçu par la poste.

La démission de Madame Régine LAUNAY, annoncée lors du conseil municipal du 10 mai, a été reçue en Préfecture le 1^{er} juin 2021. Le retour de la validation de Monsieur le Préfet doit intervenir dans les 2 mois qui suivent la réception du courrier. Le conseil municipal prend acte de ces démissions.

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mai 2021 à l'unanimité après modification.

Association des loisirs de la Grand Pierre

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre à disposition une partie des locaux de l'école et du restaurant scolaire au profit de l'association les Loisirs de la Grand Pierre pour son centre de loisirs d'été et propose de mettre à disposition de l'association un local pour éventuellement accueillir des enfants les mercredis et aux petites vacances. **A charge pour l'association d'étudier la faisabilité de cet accueil.**

Garderie

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de ne pas augmenter les tarifs de garderie pour l'année 2021-2022.

Intercommunalité – Plateforme des services aux communes

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de reconduire la convention de partenariat d'assistance pluridisciplinaire qui permet aux communes d'avoir accès à un vivier de 200 experts dans plusieurs domaines pour un montant de 295 € annuels.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) – rue du Puits

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption pour les parcelles C 564, C 569, **C 565, C 570 et C 571.**

Projet d'aménagement du carrefour « de la Croix » (voir plans ci-joints)²

Le projet d'aménagement du carrefour desservant les rues de la Garenne, du Parc, du Pont, de la Mairie et accès Ecole/réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain (« carrefour de la Croix ») est approuvé à l'unanimité. Coût prévisionnel des travaux : 238 778.00 € HT.

A ce jour, 61 % du projet est subventionné :

- 95 500 € au titre de la DETR (Etat : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- 30 000 € au titre de la DSR (Département : Dotation de Solidarité Territoriale)
- 7 000 € au titre des Rues Jardins d'AGGLOPOLYS
- 12 600 € du SIDELC (Syndicat Intercommunal de distribution d'Energie Loir-et-Cher)

Subventions en attente : DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et 2 subventions du Pays des Châteaux/Région.

Acquisition de matériels

- Un toboggan et 2 jeux à ressorts pour un montant total HT 13 528 € (pose incluse)
- Deux panneaux de basket + cercles + filets pour un montant total HT de 394 €
- Deux barnums de 4 x 4 m avec poids de lestage pour un montant total HT de 2 264 €.
- Cinq bacs à fleurs à réserve d'eau pour un montant total HT de 6 210.54 €.

Informations diverses

- Une formation à la gestion des incivilités est proposée aux élus par la Gendarmerie.
- Le nouveau camion benne IVECO a été livré.
- L'association l'Outil en main propose de peindre portes et fenêtres des locaux que la municipalité leur met gracieusement à disposition (peinture fournie par la commune).
- Fête nationale : le traditionnel feu d'artifice aura lieu le 13 juillet.

La Maire, le 24 juin 2021